

ASTI 14

Association de Solidarité avec Tou.te.s les Immigré.e.s du Calvados

Maison des Solidarités, 51 quai de Juillet, 14000 CAEN

tél. : 02 31 52 90 71 / fax : 09 70 60 58 98 / mél. : ASTI-14@wanadoo.fr / site : asti14.org

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Sommaire

Introduction

1 – L'INFORMATION DES ÉTRANGERS ET LA DÉFENSE DE LEURS DROITS EN 2021

- a) L'accueil et la permanence courrier
- b) L'information et le soutien juridique
- c) Intervention en milieu carcéral
- d) Aide à l'établissement de la couverture sociale
- e) Le soutien social

2 – LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION EN 2020

- a) Les formations juridiques
 - * Formations de l'équipe de l'ASTI 14
 - * Formations à destination des professionnels
- b) Les actions de sensibilisation :
 - * Actions d'information, de réflexion et d'échange
 - * Projet soutenu par la Fondation de France
 - * Sensibilisation du public scolaire
 - * Rencontres inter-associatives et mobilisations pour la défense des droits
- c) Participation à la FASTI

3 – LES ATELIERS D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

4 - LES ACTIONS INTERCULTURELLES EN 2020

5 - LA MAISON DES SOLIDARITÉS : SIÈGE DE L'ASTI 14

Introduction

L'ASTI 14 en 2021 c'est 197 adhérents (170 en 2019), dont environ une cinquantaine de bénévoles militants, et une juriste salariée. C'est aussi un conseil d'administration de 20 personnes qui se réunit tous les mois, un bureau de 7 personnes hebdomadaire. Tous les mois a lieu une réunion dite technique qui regroupe la trentaine de bénévoles « Accueil ». Les animateurs d'ateliers de français et les bénévoles du groupe passerelle se réunissent aussi régulièrement.

Les tâches administratives, la trésorerie et la communication interne et externe sont assurées par les membres du bureau et la salariée. Deux bénévoles accompagnent la trésorière dans les opérations de suivi bancaire et d'enregistrement comptable, tâches préalables à l'établissement des comptes annuels par S3A (association d'aide à la gestion des associations). En mobilisant d'autres personnes, l'équipe « comptabilité » de gestion prépare également les reçus fiscaux pour les adhérents et donateurs. Un contrat avec S3A confie à cette dernière le suivi du dossier social de la salariée.

La recherche de financements est le second volet de cette activité « trésorerie » de l'ASTI 14. Elle mobilise les trésoriers pour déposer les dossiers de demande de subvention auprès des communes, des services de l'Etat ou des fondations.

Remarque importante pour l'année 2021. L'ensemble des activités de l'ASTI s'est encore trouvé sérieusement impacté par les conséquences de la pandémie Covid 19 : interruptions et adaptations répétées dans les divers accueils, activités de sensibilisation, ateliers de français et activités interculturelles.

1 – L'INFORMATION DES ÉTRANGERS ET LA DÉFENSE DE LEURS DROITS EN 2021

a) L'accueil et la permanence courrier

L'ASTI 14 bénéficie de l'agrément préfectoral (renouvelé le 05/06/2020 pour 5 ans) aux fins de recevoir les déclarations d'élection de domicile des personnes étrangères sans domicile stable (hors demandeurs d'asile).

La distribution du courrier s'est poursuivie toute l'année 2021, y compris, avec l'accord de la préfecture, dans les périodes de confinement.

Au 31/12/2021, 968 personnes (provenant d'une cinquantaine de pays), en comptant les enfants, bénéficiaient d'une élection de domicile à l'ASTI 14. (773 en 2020, 585 en 2019)
Environ 9300 courriers ont été reçus au titre de la domiciliation en 2021.

Chaque jour, plus d'une vingtaine de courriers est reçue. Deux personnes sont mobilisées chaque demi-journée d'accueil courrier. Cette activité constitue un travail important : tri, enregistrement, classement, distribution, retour éventuel vers l'expéditeur.

Cet accueil quotidien constitue aussi un temps d'échange privilégié entre les bénévoles et les usagers, voire entre les usagers. Les bénévoles sont ainsi amenés à décrypter des courriers, conseiller et orienter les usagers.

Des usagers de ce service deviennent parfois, à leur tour, bénévoles.
Cette année 8 personnes étrangères ont participé à la distribution du courrier.

b) L'information et le soutien juridique

Tous les lundis matins, l'association organise une permanence d'accueil juridique sans rendez-vous. Les personnes, étrangères ou françaises, sont ainsi reçues afin de recevoir une information rapide et être orientées dans leurs démarches administratives, juridiques et sociales. Au besoin, l'association dirige les intéressés vers les services administratifs, structures sociales ou associatives partenaires. Ces accueils sont assurés par des bénévoles, ainsi que par la salariée juriste.

A défaut de pouvoir répondre immédiatement ou si les questionnements nécessitent des recherches plus approfondies ou le traitement de pièces justificatives, un rendez-vous sera alors fixé. En effet, les étrangers et français usagers sont également reçus sur rendez-vous, prioritairement le jeudi, entre 14h et 19h.

Ces rendez-vous sont assurés par la salariée de la structure et par un administrateur bénévole, juriste de formation. Outre les rendez-vous assurés les jeudis après-midi, ils assurent aussi des rendez-vous en semaine, selon les situations rencontrées, et parfois en urgence.

Ainsi 642 personnes ont pu être reçues en 2021 en entretiens individuels.
Au total des personnes de 58 nationalités ont bénéficié de cet accueil, les cinq nationalités les plus représentées étant les nationalités nigériane, congolaise (RDC), albanaise, afghane et algérienne.

Certains entretiens avec des personnes étrangères appellent une réponse immédiate et ne nécessitent pas de suivi particulier. En revanche, d'autres sont le point de départ d'un travail d'accompagnement juridique, administratif et social de longue durée de la part de l'ASTI. Ce travail nécessite fréquemment :

- de constituer des dossiers à destination du bureau du séjour et des naturalisations ou du bureau de l'asile et de l'éloignement de la préfecture du Calvados, du Pôle emploi, des avocats, de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides ou de la Cour Nationale du Droit d'Asile, de la commission des recours contre les refus de visa, du tribunal des affaires de sécurité Sociale, éventuellement en partenariat avec des services sociaux ou structures d'accueil (*cf. : ci-dessous*)
- de collaborer avec d'autres structures associatives ou gestionnaires, l'association des amis de Jean BOSCO (action accompagnement dédié, veille sociale), l'association calvadosienne pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adulte (département des foyers éducatifs, département insertion prévention, département milieu ouvert, ...), l'association Itinéraires (centre d'accueil pour demandeurs d'asile, service d'accueil et d'accompagnement social), l'association Revivre, la communauté d'agglomération Caen-La-Mer (Missions locales), les centres d'accueil pour demandeurs d'asile, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, les permanences d'accès aux soins de santé (de la Miséricorde et du CHU), l'association 2 choses lune (village mobile et CAO), Médecins du monde, le Centre de planification, le Centre d'information des droits des femmes et des familles, le mouvement français du Planning Familial, le mouvement du Nid, France terre d'asile, l'association Le temps d'un toit, la Communauté d'Emmaüs du Calvados, les associations caritatives, les associations de parents d'élèves...
- de collaborer ponctuellement avec d'autres organismes : le Parquet civil du tribunal judiciaire de Paris, voire des administrations étrangères (ex : Mairie puis préfecture de Bari, en Italie, pour des questions d'état-civil)
- de faire un travail d'accompagnement pour permettre aux personnes étrangères, au-delà d'une information sur la législation, de mieux la comprendre, d'en assimiler les principes et d'être en mesure d'en tenir compte.

Cette organisation n'a pu avoir lieu qu'une partie de l'année 2021 en raison du contexte sanitaire et des contraintes imposées par les modalités d'accueil du public au sein de la Maison des Solidarités. Pendant tout le premier trimestre de l'année 2021, nos entretiens ont tous été organisés sur rendez-vous. Un accueil téléphonique dédié aux questions juridiques a donc été mis en place les mardis et jeudis de 14h à 17h permettant ainsi aux personnes concernées mais aussi aux professionnels en lien avec des personnes de nationalités étrangères d'évoquer des situations et de recueillir des informations et des conseils juridiques. En outre, des réponses juridiques ont été apportées aux questions reçues via le courriel du service juridique de l'ASTI. Ce sont prioritairement les professionnels qui utilisent ce moyen d'échanges.

c) Intervention en milieu carcéral

En 2014, l'ASTI 14 a signé la convention avec le Ministère de la Justice (Direction de l'Administration Pénitentiaire, Direction interrégionale de Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie) prévoyant un partenariat avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation du Calvados pour la mise en place d'interventions à la maison d'arrêt de Caen auprès du public étranger dans le but de l'informer sur ses droits et l'accompagner dans ses démarches administratives et juridiques. C'est dans ce cadre que l'ASTI 14, représentée par Élise Costé, juriste salariée de

l'association, et un administrateur, a assuré des interventions dans les établissements pénitentiaires de l'agglomération caennaise (maison d'arrêt et centre pénitentiaire).

En raison des restrictions sanitaires, ces interventions n'ont repris qu'en juin 2021. En moyenne, deux à quatre personnes détenues ont été rencontrées à chaque passage mensuel. Le travail d'information et d'accompagnement s'est poursuivi au-delà de la détention par la transmission d'informations (d'ordre général ou individualisées) et les échanges avec les personnels référents du SPIP, par les contacts avec les professionnels (notamment les avocats). Pendant toute l'année, l'ASTI 14 a poursuivi ses échanges par mails sur les situations individuelles de personnes étrangères incarcérées avec les personnels référents du SPIP.

d) Aide à l'établissement de la couverture sociale

Les bénévoles de l'ASTI 14 aident les étrangers à constituer leurs dossiers de demande d'ouverture de droits et de renouvellement à l'Aide Médicale État (AME) et à la Complémentaire Santé Solidaire (CSS), ex-CMUC.

Les rendez-vous sont donnés à l'accueil pour le mercredi après-midi suivant. Un document est remis et expliqué à la personne pour qu'elle vienne au rendez-vous avec les pièces nécessaires à la constitution de son dossier. Les demandeurs sont accueillis afin de recevoir une information sur ces droits et d'être aidés pour rassembler l'ensemble des éléments en vue du montage de leur dossier. Une fois complété, la personne le dépose elle-même à la CPAM.

L'ASTI 14, en complémentarité avec la CPAM, est ainsi un facilitateur d'accès aux soins et prestations de sécurité sociale par un suivi concerté des dossiers. Notre association reçoit d'ailleurs chaque année une subvention de la CPAM du Calvados.

En 2021 l'accueil assuré par 3 puis 4 bénévoles (2 par permanence) a eu lieu 43 mercredis après-midi (pour 44 en 2019, 32 en 2020)

RV donnés 207

174 personnes reçues

43 ne sont pas venues et ne se sont pas excusées,

Dossiers constitués: 154

150 demandes d'AME (93 premières demandes et 57 demandes de renouvellement)

2 de CSS et 2 demandes PUMA

(pour 101 en 2020, 124 en 2019, 99 en 2018)

Informations données en entretien sans constituer de dossier

16 personnes reçues

Pays d'origine

Afrique (sud du SAHARA) 82 dossiers

17 personnes en provenance du Nigeria, 11 du Sénégal, 10 du Congo RDC, 7 de Sierra Léone, 6 du Cameroun, 5 du Libéria, 4 du Gabon, 4 de Guinée et 4 du Mali, 3 de Côte d'Ivoire, 2 d'Angola, 2 du Congo K. et 2 du Soudan, 1 d'Ethiopie, 1 de Gambie, 1 de Mauritanie 1 du Rwanda et 1 du Togo

Maghreb 53 dossiers

35 personnes en provenance d'Algérie, **9** du Maroc, **9** de Tunisie,

Europe balkanique 24 dossiers

7 personnes en provenance de Géorgie et 7 de Mongolie, 3 d'Albanie et 3 d'Arménie, 2 du Kosovo, 1 de Russie, 1 du Liban

UE

1 de Pologne et 1 de Roumanie,

Asie

1 du Pakistan et 1 du Bangladesh

Amérique du Sud

1 du Brésil et 1 du Pérou

soit 35 nationalités répertoriées

Étant donné les nombreuses pièces demandées, identité, hébergement, ressources, chaque RV permet de faire avec l'intéressé un point sur sa situation, et de lui transmettre des informations utiles (lieux pour soins d'urgence, information sur associations caritatives, cours de français).

e) Le soutien social

Un accueil spécifique est mis en place pour répondre aux questions d'ordre social des usagers de l'ASTI (constitution des dossiers de demandes d'aides alimentaires ou d'aides financières auprès des associations caritatives de l'agglomération caennaise ou des Centres communaux d'action sociale...).

Deux personnes assurent en principe cet accueil spécifique le lundi de 14h à 16h.

En 2021, l'organisation et le rythme des permanences ont varié selon les périodes de confinement et post-confinement.

En 2021, nous avons établi 289 fiches d'aide alimentaire pour 505 personnes (adultes+ enfants), soit 40 de plus qu'en 2020.

Les associations demandées ont été : Restos du Cœur : 125 fois, Secours Populaire : 72 fois, Croix Rouge : 44, St Vincent de Paul : 25 et Secours Catholique : 23

Les pays d'origine des bénéficiaires sont toujours l'Afrique subsaharienne : Nigéria et Maghreb ; l'Asie occidentale : Géorgie, Mongolie et l' Albanie

2 – LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION EN 2021

Objectif : Sensibiliser les professionnels et l'opinion publique sur l'immigration par le biais de formations, discussions et débats.

a) Les formations juridiques

Les évolutions constantes du droit des étrangers impliquent que salariée et bénévoles se forment en continu et transmettent à leur tour les acquisitions vers les partenaires sociaux (professionnels en relation avec les immigrés, personnes de la société civile).

L'ASTI 14, agréée au titre de la formation professionnelle continue et déclarée sous le numéro 25 14 01910 14 a proposé des formations aux professionnels en relations avec les immigrés dans les administrations, les collectivités territoriales, les services sociaux et de santé, les foyers d'hébergement, les associations...

***Actions de formations**

Actions de formation destinées aux professionnels

- 30/11/2021 : « **Demander l'asile en France** »

Participants : Association des Amis de Jean Bosco, ACSEA, Itinéraires, Revivre - Durée : 7h00

- 07/12/2021: « **Le droit au séjour en France et les modalités de dépôt à la préfecture du Calvados** »

Participants : Association des Amis de Jean Bosco, ACSEA, ACT – Croix Rouge, Itinéraires, Revivre -
Durée : 7h00

- 16/12/2021: « **La protection sociale des étrangers en France** »

Participants : Association des Amis de Jean Bosco, ACSEA (SAJD), ACT – Croix Rouge, Conseil
départemental du Calvados, Caen la Mer – Habitat, Itinéraires - Durée : 7h00

Actions de formation destinées aux militants de l'ASTI 14 et d'associations partenaires

- 05/06/2021 : « **L'accès à la protection maladie** »

- 09/10/2021 : « **L'hébergement et le logement** »

- 20/11/2021 : « **La protection sociale des personnes étrangères** »

Actions de formation destinées aux élèves de l'Institut régional du travail social (IRTS Normandie-Caen)

- 19/05/2021 : « **Droit des étrangers – Le droit au séjour en France** »

Participants : élèves assistants de service social et éducateurs spécialisés (2ème année)

- 18/06/2021 : « **Droit des étrangers – Demander l'asile en France** »

Participants : élèves assistants de service social et éducateurs spécialisés (2ème année)

- 21/09/2021 : « **Les mineurs non accompagnés étrangers (mineurs étrangers privés
temporairement ou définitivement de la protection de leur famille)** »

Participants : assistants familiaux

- 18/11/2021 : « **Les mineurs non accompagnés étrangers (mineurs étrangers privés
temporairement ou définitivement de la protection de leur famille)** »

Participants : élèves assistants de service social et éducateurs spécialisés (2ème année)

Action de formation destinée aux étudiants de l'Université de Caen – Normandie :

- 02/04/2021 : Intervention auprès des étudiants de Master II Protection des personnes vulnérables

Action de sensibilisation et de formation civique et citoyenne destinée aux jeunes en service civique

- 16/02/2021: Co-animation avec le Citim du jeu « **Parcours de migrant.e.s** » à la Maison des
Solidarités.

Action de formation destinée aux élus

- 02/10/2021 : Dans le cadre de la 2ème édition de « Migrants : quand citoyens et élus s'engagent », co-
organisée par la mairie de Louvigny, le Collectif Loupiacien d'Aide aux Migrants et l'assemblée locale
des États Généraux des Migrations, formation d'une durée de trois heures intitulée « **Introduction au
droit des étrangers** ».

*** L'ASTI 14, lieu de stages**

- Accueil et formation de Charles-Maxime BRODIN

étudiant en Master II « Droits des Libertés » de l'Université de Caen-Normandie (année universitaire
2020/2021). Stage conventionné obligatoire du 17/05/2021 au 12/07/2021

- Accueil et formation de Juliette LEROY

étudiante du DU « Droit des étrangers, réfugiés et apatrides » de l'Université du Mans (année
universitaire 2021/2022) et élève-avocate à l'Ecole des Avocats du Grand Ouest rattachée à la
promotion 2021/2022 pour sa formation initiale – stage conventionné obligatoire du 01/11/2021 au
23/12/2021

- Accueil de Ninon FOURRÉ-HAMEL

élève en classe de 3ème au Collège du Sacré Cœur de Caen. Stage d'orientation et de connaissance u
monde du travail obligatoire du 22/11/2021 au 25/11/2021

b) Les actions de sensibilisation

*** Actions d'information, de réflexion et d'échange**

- Tout au long de l'année l'ASTI 14 alimente **une page facebook publique** avec d'une part des infos sur les activités, les horaires d'ouverture public de l'accueil, les infos de contact et d'autre part des infos plus générales d'ordre administratif (préfecture, covid...) ou politique (décisions gouvernementales, manifs...).

- En 2021 une équipe de bénévoles s'est mobilisée pour créer **le site internet de l'ASTI** (asti14.org). Elle en assure l'actualisation régulière. C'est un gros travail qui donne une bonne visibilité de l'association et de ses multiples activités. Voici le bilan pour 2021 :

- 24 **articles** ont été publiés en 2021 soit 2 à 3 articles par mois.
- Environ **60 dates de réunion ou d'événements** ont été mises sur l'**agenda**. Les **misés à jour des horaires de permanence en page d'accueil** ont été effectuées.
- **75 bénévoles ont un compte utilisateur** qui leur permet d'accéder aux différents documents mis en ligne : formations juridiques (5) formations numériques (8), accueil et domiciliation (5), accès à l'aide alimentaire (4).
- **Le coût de l'hébergement et du fonctionnement** de ce site est d'environ 200 euros par an.
- **Via le site HelloAsso 1800 euros d'adhésions et dons ont été récoltés.**
- **L'équipe du site internet a besoin qu'on lui envoie des articles ou des documents** pour continuer à mettre à jour ce site, et souhaite que les bénévoles comme les immigrés utilisent plus cet outil.

- Une information régulière est diffusée aux adhérents par le biais **d'ASTI Infos** : infos de l'association, infos locales et infos nationales. Quatre numéros ont été réalisés en 2021.

- **Les relations avec nos différents partenaires** sont restées actives et l'ASTI 14 a participé à plusieurs événements :

* FRATERNIDAYS des 16, 17 et 18 septembre à l'invitation du Secours Catholique Orne-Calvados

* MIGRANTS : QUAND CITOYENS ET ELUS S'ENGAGENT : dans le cadre de cette 2ème édition, le 2 octobre, co-organisée par le CLAM (Collectif loupicien d'Aide aux Migrants), l'Assemblée locale Caen des EGM (États Généraux des Migrations) et la mairie de Louvigny. La juriste de l'ASTI 14 a assuré en matinée une formation aux élus.

* MIGRANT'SCÈNE : lors du festival proposé par la Cimade, l'ASTI 14 a été présente le 18 novembre au Café des Images dans le débat qui a prolongé la projection du documentaire *Les enfants du Marais*.

* A ces événements, on peut ajouter une intervention de l'ASTI14 le 11 juin au cinéma Le Foyer de Douvres-la-Délivrande, à l'issue de la projection du film documentaire *Paris Stalingrad*, ainsi qu'au MOHO à Caen, lors de tables rondes sur les questions migratoires le 23 novembre.

* Une manifestation publique de sensibilisation aux difficultés rencontrées par les migrants face à la dématérialisation des procédures en préfecture a eu lieu le 22 septembre dans le cadre des EGM.

* En juin 2021, à l'invitation du théâtre de La Renaissance de Mondeville, dans le cadre du projet européen GETTING UNSTUCK, nous avons pris part aux échanges destinés à nourrir le spectacle *A la dérive des continents*.

Nous avons intégré le dispositif *Les billets suspendus solidaires* qui permet d'offrir des places aux migrants que nous accueillons.

* Place aux assos Caen : 4 septembre. L'ASTI y a tenu un stand.

- A l'occasion du 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère, l'ASTI 14 a participé avec plusieurs associations à l'organisation d'une semaine de rencontres inter-associatives et à la manifestation nationale. Le thème choisi cette année : « Cap sur la dignité et Droits devant ! ». Avec des militants d'ATD Quart Monde, du Secours Catholique et d'Habitat et Humanisme cinq personnes de notre association sont allées à Paris sur le parvis du Trocadéro, le dimanche 17 octobre, rejoignant ainsi des délégations de toute la France. Sur cette place des droits humains et des libertés les uns et les autres ont témoigné de leur résistance à la misère par leur pouvoir d'agir malgré les nombreux obstacles posés par notre société.

Précédemment les élèves de trois cours de français de niveau "avancé" avaient travaillé sur les notions de misère, de dignité et des droits. Si les personnes vivant l'exil ne se reconnaissaient pas toutes comme vivant dans la misère, elles pensaient toutes que priver quelqu'un du droit de travailler, de circuler, de vivre en famille était atteindre à sa dignité et, ainsi, l'empêcher de décider de sa vie.

* Sensibilisation auprès du public scolaire

- Les actions initialement prévues en novembre 2020 dans le cadre du FESTISOL ont pu se dérouler cette année. Rencontre de lycéens autour de deux courts-métrages traitant des questions de l'engagement et des migrations. Travail préalable dans les classes avec les professeurs impliqués, projection des films et animation des échanges. Interventions préparées conjointement avec les CEMEA de Basse-Normandie. Établissements partenaires : EREA, CIFAC, Lycée A. de Caumont de Bayeux, Lycée agricole de St Pierre sur Dives.

* Rencontres inter-associatives et mobilisations pour la défense des droits

- Participation aux réunions et actions des Etats Généraux des Migrations.
(Les assemblées locales des EGM ont pour objectifs, notamment, d'analyser les politiques migratoires et leurs applications sur la vie locale et d'informer les habitants sur la vie des personnes exilées).
L'ASTI 14 a continué à rencontrer les organisations constituant les États Généraux des Migrations. Ces rencontres, maintenues quand nécessaire en visioconférence, avec notamment l'ARCAL, la Cimade, Médecins du Monde, Démosthène, le CCFD-Terre Solidaire, le Temps d'un Toit, Emmaus, le CAMO, ont permis différentes actions :

Interpellation des candidat.e.s aux élections départementales à propos de la situation des personnes mineures isolées et de leur prise en charge par l'ASE,

Communiqué sur la situation des jeunes majeurs en fin de formation menacés d'expulsion : relais de la campagne nationale à la suite de la grève de la faim du boulanger de Besançon et alerte sur les menaces locales.

Organisation par l'ASTI 14 d'une manifestation publique de sensibilisation aux difficultés rencontrées par les migrants face à la dématérialisation des procédures en préfecture qui a eu lieu le 22 septembre.

Co-organisation d'une journée à Louvigny sur la thématique "Les communes et l'accueil des migrants" : rencontre avec des associations de soutien aux migrants de Rennes et du Gard, intervention de Damien Carême, député européen. Formation juridique des élu.es assurée par l'ASTI 14.

L'ASTI 14 fait aussi partie du collectif Grand-Ouest qui regroupe des associations de solidarité avec les migrants de Bretagne, Normandie et Pays de Loire.

c) Participation à la Fédération des ASTIs (FASTI)

- Contribution écrite au Congrès.
- Participation à la liste d'échanges inter-ASTIs
- Envois ponctuels de contributions au journal « Ouvrez Les Frontières »
- Participation d'une militante de l'ASTI 14 au bureau fédéral de la FASTI.

3 – LES ATELIERS D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les ateliers de français n'ont pas repris en 2021 au rythme où ils étaient avant le confinement. En juin 2021 nous totalisons 138 inscrits contre 118 en juin 2020 et 392 en juin 2019. Les inscriptions ont repris en septembre 2021 à un rythme ralenti également car, pour respecter les distances, nous avons décidé de n'inscrire que 12 personnes maximum par atelier. De la sorte, en décembre 2021, 147 personnes étaient inscrites (contre 118 en décembre 2020 et 246 à la même période de l'année avant l'apparition du virus). Pour pallier la restriction des inscriptions, nous avons mis en place un système de liste d'attente : les personnes donnent leurs coordonnées à l'accueil et elles sont rappelées lorsqu'une place se libère. Cela est moins violent qu'un refus sec pour les migrants et plus facile à gérer pour les bénévoles de l'accueil. En termes de population accueillie, nous sommes toujours sur les mêmes proportions : les Afghans constituent le plus important contingent, les Nigériens arrivent ensuite, puis les Géorgiens, les Soudanais et les Somaliens... Au total nous avons accueilli en 2021 des personnes issues de 49 pays différents.

Concernant les bénévoles, les propositions restent stables avec des arrivées nouvelles qui compensent les départs. La procédure d'intégration qui est la nôtre (observation de toutes les permanences de l'ASTI et présentation de la charte) facilite le recrutement de candidats bien en phase avec les valeurs, de l'association. Par ailleurs, cette année nous avons intégré, élément nouveau, deux personnes étrangères qui ont été aidées par l'ASTI et qui deviennent aidantes à leur tour.

Salles/ nombre de cours : Nous avons mis en place une répartition des cours sur des créneaux plus étendus, notamment en soirée, afin de fluidifier l'utilisation de la salle. En effet le partage de cet espace commun reste compliqué malgré les efforts auxquels consentent les autres associations utilisatrices de la MDS.

Un élément nouveau pendant l'année 2021 concerne les formations :

Un financement accordé par le FDVA nous a permis de mettre en place 2 formations : l'une en collaboration avec l'université, l'autre dans un partage inter-associatif. Par la suite c'est l'université elle-même qui a obtenu des fonds et a mis en place des formations gratuites pour nos bénévoles. Outre leur apport théorique, ces rencontres favorisent une meilleure connaissance des militants des diverses associations et l'instauration d'un dialogue qui s'avère riche et permet l'instauration d'une collaboration prenant en compte les spécificités des uns et des autres.

4 - LES ACTIONS INTERCULTURELLES EN 2021

Des bénévoles organisent des activités de loisirs et de rencontre à la demande ou à l'initiative de migrants, dans le but de parler français et de partager sur nos différentes cultures. Plusieurs types d'action ont été rassemblés sous le terme « Passerelle Interculturelle » : l'atelier de conversation au resto sauvage du mardi matin, les cafés polyglottes du samedi, les sorties d'été, les sorties culturelles de l'année.

Du fait de la pandémie, de nombreuses activités du groupe Passerelle ont été annulées en 2021 (des sorties culturelles, les cafés « passerelle », les ateliers cuisine, la fête de Noël...)

Pourtant avec ces temps de confinement, les temps conviviaux ont manqué à tous et en particulier aux étrangers seuls.

3 réunions ont eu lieu, à chaque fois dans l'espoir de reprogrammer des activités (réunion en visio le 3 mars, en présentiel le 31 mars et le 5 oct 2021). Un certain nombre d'activités ont pu être réalisées :

- **Ateliers du mardi matin au resto sauvages sur un plateau** de 10h à 12h.

Cet atelier a redémarré en juin avec la participation, une fois par mois, de Jocelyne pour nous accompagner au piano. Il y a toujours eu une dizaine de bénévoles, mais moins de participants qu'avant la crise.

- **2 balades en extérieur** ont été organisées les samedis 13 et 27 mars, et un Jeu de piste le 22 mai sur le campus 1 avec gouter et jeux molki pétanque en haut du campus.

- Une bénévole a accompagné 16 personnes à **6 concerts de la SMH** en 2021, année qui n'a compté qu'un trimestre.

- **Le Jardin collectif** à Hérouville a bien fonctionné avec 2 jardiniers étrangers.

- **4 sorties d'été** ont été organisées : (pique-nique au jardin écocitoyen d'Hérouville, visite du parc Ornavik et visite de l'atelier de poterie de Jeanne-Marie Couronnet à Neuilly le Malherbe (modelage et jeux) et promenade contée avec Marie Lemoine.

- **Spectacle de Cirque le 20 novembre** (places offertes par le CDN)

- **Opération jus de pommes** bénévoles et étrangers ont ramassé des pommes à la ferme du Lavoir, à Formigny, avec l'équipe du resto « Sauvages sur un plateau » pendant 4 jours en novembre. Et quelques-uns ont participé à l'étiquetage des 1500 bouteilles. Un très bon moment de partage pour tous ceux qui y ont participé.

Une quinzaine de bénévoles sont impliqués dans ces diverses activités dites « inter-culturelles » et sont sollicités par mail à chaque réunion et à chaque activité.

Les bénévoles enseignants et les bénévoles accueil sont informés des activités par mail et souvent un petit papier leur est transmis pour donner l'information du rendez-vous.

Les numéros de téléphone des personnes qui le souhaitent (étrangers et bénévoles) sont rassemblés dans un « groupe whatsapp » qui permet l'annonce des activités. L'inscription aux activités se fait par SMS.

5 - LA MAISON DES SOLIDARITÉS : SIÈGE DE L'ASTI 14

Le 15/05/2007, l'ASTI 14 et 8 associations colocataires ont conclu un bail commercial avec l'OPAC du Calvados, au 51 quai de Juillet à CAEN et ont fondé la Maison des Solidarités. L'ASTI 14 dispose ainsi de deux bureaux et utilise les autres salles mutualisées de la maison (salle d'attente, salles de réunion).

Actuellement la MdS, dont le bailleur s'appelle maintenant INOLYA, compte 11 associations locataires : Ardear, Ardes, Arpe, Artifaille, Asti 14, Citim, Confédération Paysanne, Ctrc, Démosthène, Normandie Equitable, Terre de Liens. Il y a aussi une vingtaine d'associations usagères.

Mi 2021 Inolya nous a dit que sans doute le bâtiment accueillant la MdS serait détruit et qu'il nous fallait chercher une autre solution. Nous avons sollicité le conseil départemental, les mairies de Caen et des communes avoisinantes en vain. Cette recherche de locaux est très chronophage. Parallèlement la MDS a commencé à étudier la possibilité d'un rapprochement avec un collectif d'associations (à visée culturelle, politique et d'entraide) qui occupe l'ancienne école des Beaux-Arts : le collectif LABA. Ce collectif souhaiterait pérenniser son implantation sur le lieu (très grand) et recherchant des partenaires, a contacté la MDS. Cette possibilité d'installation de la MDS dans ces locaux ne reste pour nous

qu'une éventualité qui ne pourrait se réaliser qu'à long terme, après de nombreux travaux demandant au moins 2 à 3 ans. Une solution temporaire est donc toujours recherchée.

Le conseil d'administration de la MdS se réunit régulièrement pour assurer la gestion quotidienne du projet commun de faire vivre ensemble des associations locataires et des associations usagères.

Deux membres de l'ASTI assurent à chaque conseil d'administration une part de la coprésidence tripartite, réduite depuis un an à deux associations (Terre de liens et ASTI), le représentant de l'ARPE ayant dû arrêter ses activités pour raison de santé.